

ENREGISTREMENT DANS L'ETAT CIVIL

Sensibiliser les Maires et représentants de la société civile

Enregistrement des événements de l'Etat-Civil et son apport dans le développement global du pays", c'est sous ce thème que l'Association des Maires de l'Assaba avec le concours du FNUAP, a démarré le mercredi 21 juillet à Kiffa, capitale de l'Assaba, les travaux d'un séminaire de formation au profit des maires et représentants de la société civile. Cette rencontre qui a duré trois jours, a été marquée par des exposés ayant trait à l'Etat Civil et à l'enregis-

trement de ses événements essentiels. Le Wali Mouçaid, chargé des Affaires Economiques par intérim, M. Mohamed Ould Abderrahmane, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a souligné que l'Etat-Civil représente une composante essentielle de la politique de décentralisation engagée par le gouvernement. Quant-au président de l'Association des Maires de l'Assaba, il a insisté sur l'importance des événements de l'Etat-Civil et leur enregistrement avec toute la transparence requise, ajoutant que les plans de développement sont établis en fonction des données démographiques fondées sur l'Etat-Civil.